

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

SANNOIS

en direct

N° 192 • JUILLET-AOÛT 2013

DOSSIER SPÉCIAL
TRAVAUX D'ÉTÉ
DANS LA VILLE
PAGES 8-9



COMMÉMORATION
DU 26 AOÛT PAGE 4



LES RENDEZ-VOUS DE LA
RENTRÉE PAGE 11



ÉCOLE MULTISPORTS
PAGE 12


SANNOIS
www.ville-sannois.fr



VENDREDI 24 MAI
FÊTE DU SQUARE RIBOT

Malgré la pluie, c'est un beau succès pour ce rendez-vous traditionnel de la Fête du Square Ribot, où 400 pique-niques ont été distribués dans une ambiance musicale.



VENDREDI 31 MAI

KERMESSE DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE

Après une année scolaire, arrive l'heure des traditionnelles kermesses de fin d'année. Vendredi 31 mai, c'est l'école Gaston Ramon qui a ouvert ses portes aux enfants accompagnés de leurs parents. Au programme : Stands, jeux, animations et spectacles des enfants !



DIMANCHE 26 MAI
FÊTE DES MÈRES

À l'occasion de la Fête des mères la Municipalité a distribué de très beaux cadeaux à toutes les mamans venues faire leur marché.



SAMEDI 1^{ER} JUIN
SOIRÉES DÎNATOIRES DANS LES QUARTIERS

Les habitants des quartiers Gaston Ramon et Loges/Gambetta ont démarré la traditionnelle série des soirées dînatoires dans les quartiers.



MARDI 11 JUIN

SPECTACLE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE JULES FERRY À L'EMB

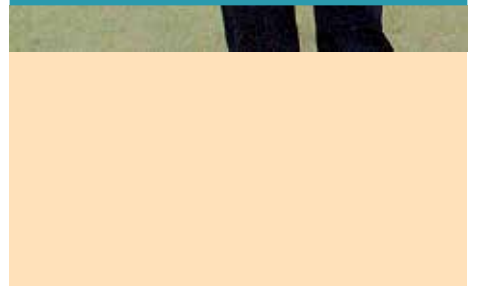
Plusieurs classes de l'école Jules Ferry se sont succédé sur la scène de l'EMB. Un spectacle réussi.



MERCREDI 12 JUIN

DÉMONSTRATION DE FOOT FREESTYLE À LA PLAINE DE JEUX DES CARREAUX

Comme l'année précédente cette démonstration fut un réel succès auprès des plus jeunes comme des adultes



SAMEDI 15 JUIN
BOURSE MULTICOLLECTIONS

Les pompiers nous ont ouvert les portes du Centre de Secours afin de découvrir une multitude d'objets en rapport avec leur univers. Les collectionneurs ont également pu échanger casques, timbres ou autres miniatures.



SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Le Moulin de Sannois a ouvert ses portes dans le cadre des Journées européennes des Moulins. L'occasion pour les visiteurs de découvrir ou de redécouvrir le monument emblématique de la Ville tout en profitant d'un repas ou d'un brunch le lendemain sur une ambiance musicale.



MARDI 18 JUIN

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Les associations militaires, les élus et les Sannoisiens ont célébré le 73^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, avec un dépôt de gerbes à la Statue de la République.



SOMMAIRE

2 Retour en images

4-7 Ma ville

Commémoration de la Libération de Sannois le 26 août

Dès la rentrée, participez à la vie de quartiers

Changement de points d'accueil

Marché ouvert tout l'été

Animations seniors

Bacheliers ! Faites-vous connaître

Interview de la première sannoisienne raccordée à la Fibre Optique

Interview d'une famille des Gens du Voyage installée sur l'aire d'Accueil

8-9 GROS PLAN

Dossier spécial :
Travaux d'été dans la Ville

10-12 Loisirs – Sports

Idee de sortie dans l'Agglo

Cahiers Archives et Patrimoine
CAP Villa Ribot

Les grands rendez-vous de la rentrée

Inscriptions pour « les Loisirs à Sannois »

Ecole Multisports

Camps de Basketball pour les 8/12 ans

13 Bulle d'air

Album photos « Villes et Villages fleuries »

Bilan Opération foyers témoins

Visite estivale du Moulin

14 J'y vais

15 Tribune

16 Bloc note



Yanick Paternotte

Maire de Sannois,
Président de l'Union des Maires
du Val d'Oise

Renaissance

Depuis un mois, le conseil Municipal a décidé de confier à un professionnel de l'animation et de la restauration le soin de relancer l'activité commerciale de la Maison du Meunier près du Moulin historique de la Ville.

Le 15 juin dernier, la fête des Moulins a réuni de nombreux Sannoisiens autour d'un repas suivi d'un feu d'artifice, offert par l'entreprise.

Bravant les éléments, près de cinq cents Sannoisiens étaient au rendez-vous !

En centre-ville, trois restaurants ont fait peu neuve, d'autres se sont créés.

Enfin deux nouveaux pôles commerciaux devraient émerger dans les prochains mois dans nos quartiers.

Il est encore trop tôt pour le dire avec certitude, mais Sannois semble à nouveau attirer les investisseurs et les créateurs, pour son cadre de vie à taille humaine.

Par ces temps moroses, une lueur, une source d'espoir pour l'Avenir.

UN NUMÉRO VERT POUR SANNNOIS en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

0800 07 12 50

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

LE NOUVEAU CALENDRIER VACCINAL : SUIIS-JE CONCERNÉ ?

Lors de la semaine européenne de la vaccination qui a eu lieu du 20 au 27 avril un nouveau calendrier vaccinal a été présenté. Son but est d'être plus simple avec moins d'injections pour tout le monde et des rendez-vous vaccinaux à âge fixe pour les adultes. Modalités plus faciles à retenir et à réaliser pour une couverture vaccinale tout au long de la vie.

Nouvelles recommandations

- Les nourrissons n'ont plus que 3 injections (2, 4, 11 mois) contre DTPC et HIB
- Le ROR se fait pour tous les enfants à 12 et 16-18 mois
- À 6 ans on rajoute la coqueluche à la vaccination contre DTP
- Plus de vaccin à 16-18 ans
- Les vaccinations adultes se font à âges fixes ans 45 ans 65 ans puis tous les 10 ans
- La vaccination contre le papillomavirus se fait entre 11 et 13 ans. . .

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à **votre médecin traitant**, pharmacien ou au Centre de vaccinations municipales qui se situe au centre médico social, 46 boulevard Charles de Gaulle. Des séances de vaccinations gratuites ont lieu le LUNDI et JEUDI à 17 h 15 et un MERCREDI matin par mois sur rendez-vous au 01 39 81 23 99. Un nouveau centre de vaccinations internationales est ouvert au CH Argenteuil au 01 34 23 20 63

Vaccination : êtes-vous à jour ? 2013 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	4 ans	11-15 ans	14 ans	25 ans	45 ans et +	Tous les 10 ans
BCC												
Diphthérie-Tétanos-Poliomyélite												
Coqueluche												
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)												
Hépatite B												
Pneumocoque												
Méningocoque C												
Rougeole-Oreillons-Scarlatine												
Papillomavirus Humain (HPV)												
Grippe												

BIENVENUE À...

QUARTIER CENTRE-VILLE

Nouveaux commerçants

O 2 C KI CROK

Restauration rapide et à emporter

Thé, café, chocolat, sandwich, salade, quiche, crêpes, gaufres, glaces, cupcakes

84 bld Charles de Gaulle - Tél. : 01 39 47 64 01

Ouvert du lundi au samedi

ARMAND PAYSAGISTE

Service à la personne pour entretien jardinage à domicile

22 avenue Damiette - Tél. : 06 21 91 38 49

Changements de propriétaires

Le Monaco - Café Brasserie

26 bld Charles de Gaulle - Tél. : 01 39 81 21 42

Petit CASINO

24 bld M. Berteaux - Tél. : 01 34 10 49 76

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 13 h et de 15 h à 20 h

**LUNDI 26 AOÛT À 17 H 30
À LA STÈLE DES FORCES FRANÇAISES
DE L'INTÉRIEUR (F.F.I.)**

Commémoration de la libération de Sannois

Le docteur André Cancelier, ancien Maire de Sannois, rapportait dans son livre Sannois hier et aujourd'hui, le témoignage de Monsieur Jean Labeur, ancien président du Comité local de libération de Sannois.

Extrait :

« C'était un jour très attendu... Le Comité local de libération est constitué depuis une semaine. J'ai l'honneur d'en avoir été nommé président.

...

Aucun mouvement de Résistance ne possède des armes. Mais venant pour la plupart d'Argenteuil, de nombreux soldats allemands passent en voiture automobile, en motos en tan-sad et n'hésitent pas à tirer sur les habitants. Le marché couvert sert d'abri de fortune, de même que les cours d'immeubles.

Un homme inoffensif est abattu dans son jardin. Trois jeunes hommes sans armes ont été tués dans la rue que nous avons baptisée rue du 26 août



Ici, la Commémoration de l'année dernière

(anciennement rue des deux ponts). Les forces de résistance, sans armes, font tout pour protéger les habitants et surtout les conseiller.» ■

PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE QUARTIER !

CONTACT

Service des Conseils de quartiers :

Monique Jardet : 01 39 98 20 25

politiques.des.quart@sannois.org



CHANGEMENTS DES POINTS D'ACCUEIL PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

En raison des travaux qui seront réalisés sur l'école Belle Étoile pendant la période estivale, les points d'accueils des centres de loisirs seront reportés sur l'école Henri Dunant pour le centre des Aubines

etsurl'école Jules Ferrypour le centre des Coccinelles. Ce changement de lieu est valable du 8 juillet au 2 septembre 2013. ■



Renseignements au service Jeunesse - 01 39 98 20 70
1^{er} étage de l'hôtel de Ville

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
Jeudi de 15 h à 18 h.

RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

La ville de Sannois organise depuis 2004 le recensement des personnes vulnérables dans le cadre du plan canicule. Ces personnes bénéficient d'appels réguliers ainsi que de visites si leur situation le nécessite.

Cependant, l'action publique initiée par la ville de Sannois ne doit pas et ne peut pas se substituer complètement aux solidarités familiales et de voisinage. C'est pourquoi, si dans votre entourage, vous avez connaissance d'une personne isolée, n'hésitez pas à vous manifester auprès d'elle, voire à vous rapprocher du service social pour la signaler. **Ex: votre voisin(e) ne récupère pas son courrier dans sa boîte aux lettres depuis plusieurs jours.**

Pour vous inscrire, ou inscrire un proche en situation de vulnérabilité (avec son accord), appelez le 01 39 98 35 00 **ou renvoyez ce coupon-réponse.** Vous recevrez dans les 8 jours une conformation de votre inscription. Si vous êtes déjà inscrit, le CAS prendra contact avec vous pour l'actualisation de vos données. ■



ANIMATIONS SENIORS

LE SERVICE ANIMATIONS SENIORS

Café des seniors

Mercredi 2 juillet de 16 h à 17 h 30

Venez partager un café, le premier mercredi de chaque mois, de 16 h à 17 h 30, à la Maison des Seniors.

Renseignements et inscriptions : lundi et mercredi de 9 h à 12 h - CAS - 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00



RÉSIDENCE UTRILLO

Les ateliers du mardi à la Résidence Utrillo n'auront pas lieu au mois de juillet. Les activités du mois d'août se feront uniquement sur inscriptions auprès de la Résidence Utrillo, pour les non habitués.

Renseignements : 01 39 80 71 30

Inscriptions : Résidence Maurice Utrillo- 11, rue Henry Dumont

L'ACCUEIL SANNOISIEN

Mercredi 10 juillet

Sortie au Pays de Bray

Une journée riche en visite vous attend. Réservation durant tout le mois de juin. **Prix de la journée tout compris : 69 €**

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 13 €



Centre Cyrano

Salle 6 du Centre Cyrano

Renseignements auprès du CAS- 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

***Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Animation Seniors au CAS. Tél. : 01 39 98 35 00**



Plan Canicule 2013

Coupon-réponse à retourner au Centre d'Action Sociale/Hôtel de Ville - BP 60088 - 95111 SANNOIS

QUALITÉ DE LA PERSONNE SOLLICITANT L'INSCRIPTION :

Personne âgée Personne handicapée

Tiers (préciser votre nom, et votre lien avec la personne dont vous sollicitez l'inscription)

M. ou Mme

agissant en qualité de : Parent Voisin Autre (préciser)

Nom (de la personne à inscrire) :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Tél. :

Vous disposez, conformément aux dispositions de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

COLLECTE DE DÉCHETS MÉDICAUX LES PHARMACIES :

• **Boulbet** au 86, Boulevard Charles de Gaulle

• **Szczepanik** au 25, Boulevard Maurice Bertaux à Sannois, mettent à disposition des patients en auto-traitement des collecteurs de Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI).



LE MARCHÉ RESTE OUVERT L'ÉTÉ : TOUS LES MARDIS, JEUDIS ET DIMANCHES

Le marché est un lieu incontournable de la vie commerçante sannoisienne. Situé en plein cœur de la ville et à côté du Monoprix, il compte environ 40 commerçants à l'intérieur (au rez-de-chaussée du Centre Cyrano) et 20 à 30 commerçants à l'extérieur. Il est ouvert les mardis, jeudis et dimanches de 8 h à 12 h 30. Il en sera ainsi tout l'été. Facile d'accès grâce au parking souterrain en zone bleue, il attire également les habitants des villes voisines. De plus, tout au long de l'année, la Ville de Sannois et l'APPMS (Association des commerçants du Marché de Sannois) y proposent des animations où les clients ont le plaisir de recevoir un cadeau!



LA FIBRE OPTIQUE S'INSTALLE À SANNOIS

Rencontre avec la 1^{re} famille sannoisienne raccordée au Très Haut Débit

Dans les précédents Sannois en Direct, nous vous parlions du déploiement de la Fibre Optique à Sannois et bien la voici !

En effet, en mai dernier le foyer de Sannoisiens en zone 1 a été raccordé au Très haut Débit. Une très bonne occasion pour leur poser quelques questions et recueillir leurs impressions :

Comment avez-vous été mis au courant de l'arrivée de la Fibre Optique à Sannois ?

Nous avons été mis au courant grâce à différentes publicités de l'opérateur dans notre hall d'immeuble.

Dans quel but souhaitiez-vous être raccordé au Très haut Débit (enfants, travail, télévision...)?

Sans raisons particulières mais nous pensions intéressant d'avoir le très haut débit pour se connecter sur différents supports tout en ayant accès aux chaînes câblées.



LE CHIFFRE DU MOIS

57

C'est le nombre de volontaires (prélevés) qui ont contribué à la collecte de sang organisée le mois dernier.

Merci à eux pour leur générosité.

BACHELIERS : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

C'est la période du Bac ! Tous les bacheliers 2013 sont invités à se faire connaître en Mairie dès l'obtention de leur diplôme. En effet, afin de les féliciter pour leur réussite, une grande fête sera organisée en leur honneur à la rentrée et un cadeau leur sera remis !

Contact : Service Communication au 01 39 98 21 02

Bacheliers 2012

20 BACHELIERS 13

Bientôt Bachelier ?
Une surprise vous attend.

01 39 98 20 48
bacsannois@gmail.com

Faites vous connaître

Une invitation vous sera envoyée ultérieurement.

SANNOIS
www.ville.sannois.fr

Comment s'est déroulé votre rendez-vous d'installation ?

Les techniciens ont rencontré quelques difficultés. Ils ont dû rester toute la journée afin d'installer l'équipement, pour des raisons indépendantes de leur volonté. Le problème venait des installations de l'immeuble en lui-même. Certains de nos voisins ont rencontré la même difficulté.

Êtes-vous satisfaite de la Fibre Optique ?

Globalement oui, même si nous n'avons plus toutes les chaînes de télévision pendant quelque temps ce problème a rapidement été résolu. ■

Autres zones

Les premières offres seront lancées par les opérateurs. Considérant qu'il faudra encore un peu de temps pour faire les travaux de raccordement des armoires de rues aux immeubles ou aux maisons, les premières connexions dans les habitations en zone 2 vous seront communiquées aussitôt que possible.

Comme pour la première zone, l'opérateur devra respecter un temps mort de 3 mois entre la fin d'installation des armoires et le début de l'opération de commercialisation, pour permettre aux autres opérateurs d'être informés de l'existence de ces armoires, et de monter éventuellement leur offre de commercialisation.

Noces de platine pour Madame et Monsieur Houdebine

Cela fait 70 ans tout juste que Madame et Monsieur Houdebine se sont unis.

Samedi 15 juin dernier, ils renouvelaient leurs vœux à la Mairie en présence de leur famille et de leurs amis.



Lida et Maurice étaient visiblement très touchés, et Monsieur le Maire, Yannick Paternotte ainsi que les élus leur ont remis le diplôme de Platine jusque-là inexistant et créé spécialement pour ce couple unique. ■

RENTRÉE SCOLAIRE 2013/2014

Rappel

Cette année la rentrée scolaire s'effectuera le mardi 3 septembre 2013.

Pour l'horaire précis de rentrée, il faut se renseigner auprès de l'établissement scolaire de l'enfant.



TÉMOIGNAGE D'UNE FAMILLE DE GENS DU VOYAGE QUI RÉSIDENT DANS L'ÈRE D'ACCUEIL QUI LEUR EST DESTINÉE

Un an après la construction de l'ère d'accueil des gens du voyage, nous avons souhaité rencontrer une famille et entendre leur ressenti un an après.

Vers un peu de stabilité

C'est la famille Zifère qui nous a accueillies afin de partager un moment ensemble et de faire le bilan sur quelques mois de vie à Sannois. Madame Zifère et son mari ont cinq enfants et se sont installés dans cette ère au mois de septembre. Jusqu'à présent, ils ne vivaient pas vraiment quelque part et allaient de place en place. Nous leur avons demandé si ce mode de vie était un choix et ils nous ont répondu que non. Pour certains cela peut l'être mais pour eux avec un enfant en bas âge le manque de stabilité se faisaient sérieusement ressentir.

Monsieur et Madame Zifère sont aujourd'hui bien installés et disposent de deux emplacements pour leurs caravanes avec un coin cuisine privatif mis à leur disposition, installé sur leur partie. Des douches et toilettes sont également aménagées. Enfin, leur fille est scolarisée et part chaque jour à la maternelle de leur quartier.



Un petit goût de changement dans l'air

En dehors du fait qu'ils se sentent mieux au sein de cette structure, cette famille a tenu à préciser que les motivations et ambitions

pour le futur dépendent d'une famille à l'autre. Pour certaines ce besoin de liberté est totalement culturel et pour d'autres (comme eux), il serait envisageable à l'avenir de se sédentariser et de faire la démarche de prendre un appartement. ■

UN JOB D'ÉTÉ, ÇA COMPTE POUR LA RETRAITE

Un job d'été, c'est une première expérience professionnelle, un moyen de financer de futures vacances ou de payer ses frais d'inscription à l'Université mais c'est aussi l'occasion d'acquérir des trimestres d'assurance pour sa future retraite.

Le premier salaire perçu par les jeunes pendant leurs vacances d'été compte pour leur retraite. La cotisation vieillesse prélevée sur leur salaire permet d'ouvrir un compte à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav). En 2013, un salaire de 1 886 euros brut permet de valider un trimestre d'assurance au régime général, même si ce salaire a été perçu en un seul mois. Deux situations s'ouvrent à un jeune salarié qui exerce pour la première fois un job d'été :

• **soit il connaît déjà son numéro de sécurité sociale** via le régime des étudiants par exemple: il doit alors le communiquer à son employeur qui l'inscrit dans sa déclaration d'embauche et c'est sous ce numéro qu'un compte retraite sera ouvert;

À savoir

Depuis fin 2012, un document d'information générale sur la retraite « Mon parcours professionnel, ma retraite » est envoyé aux jeunes actifs*. Ce dispositif, issu du Droit à l'information sur la retraite, a pour objectif de sensibiliser les nouveaux assurés sur leurs droits à la retraite.

Retrouvez « Mon parcours professionnel, ma retraite » sur notre site www.lassuranceretraite.fr, espace « Salariés », rubrique « Documentation/ Dépliants et brochures ».

* Document envoyé l'année qui suit la validation d'au moins 2 trimestres d'assurance.

• **soit il ne connaît pas son numéro de sécurité sociale**: l'employeur fait alors une demande d'identification à la Sécurité sociale via la déclaration d'embauche. Lorsque le numéro de sécurité sociale sera communiqué au salarié, celui-ci devra en informer tout autre futur employeur.

Dans les deux cas, le salaire brut soumis à cotisations pour la Cnav est reporté sur le compte retraite du jeune salarié. ■



HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

L'ensemble des Services de la Mairie seront fermés les samedis à compter du 20 juillet 2013 inclus au 17 août 2013 inclus. La reprise des samedis matins s'effectuera le 24 août 2013.

Permanence du Maire et des élus

Jusqu'au lundi 9 juillet inclus de 18 h à 19 h. Reprise le lundi 27 août

Services administratifs (Hôtel de Ville)

- Les services seront ouverts aux horaires habituels, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h.
- Le jeudi 15 août sera fermé au public.
- Population : ouvert le samedi pour célébration de mariage uniquement. Pas de nocturne le lundi, du 9 juillet au 27 août.

Équipements sociaux

- **Centre d'Action Sociale** : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Fermé le mardi et le jeudi après-midi.
- **Centre Médico-Social** : ouvert jusqu'au 27 juillet au soir, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Réouverture le lundi 27 août au matin.

Équipements Petite Enfance

- **Multi-accueil Magendie** : lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
- **Multi-accueil de la Maison de l'Enfance** : lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
- **Multi-accueil des Tilleuls** : lundi au vendredi de 8 h à 18 h.
- **Accueil familial de la Maison de l'Enfance** : lundi au vendredi de 7 h à 19 h.

Accueils de loisirs :

- **Accueils de loisirs « Les Aubines » et « Les Coccinelles »** : lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
- **Prat** : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h.
- **La Passerelle** : fermé en juillet et en août.
- **La Maison du Quartier Pasteur** : lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermé en août.
- **Petit Beaubourg** : lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Animation sportive de 18 h à 20 h sur équipements sportifs.

Équipements culturels

Médiathèque : horaires d'été du lundi 2 juillet au samedi 1er septembre : Mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Maison des Loisirs et des Arts : ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermé au public du 14 juillet au 17 août. Reprise des activités le lundi 17 septembre.

NOUVELLE ADRESSE POUR PÔLE EMPLOI

L'agence Pôle Emploi de Saint-Gratien est, désormais uniquement dédiée aux demandeurs d'emploi « cadres ». À ce titre, les autres demandeurs d'emploi « non-cadres » sont accueillis au Pôle Emploi d'Ermont qui se trouve au : **90, rue Raoul Dautry - 95120 Ermont**
Accès : Gare Ermont-Eaubonne
Par conséquent : pour toute démarche concernant votre indemnisation et votre recherche d'emploi, vous dépendez de l'agence d'Ermont si vous n'êtes pas cadre. De plus, tous les services restent accessibles 24 heures/24, 7 J/7 sur : www.pole-emploi.fr - Contact : 01 39 98 39 49



LES TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LA VILLE

En cette période estivale, les travaux dans la ville continuent, afin de la rendre encore et toujours plus belle. Si vous passez par l'allée de Cormeilles, vous aurez peut-être la surprise de tomber sur nos ouvriers qui planchent sur notre source naturelle afin de lui rendre ses atours (un sujet lui sera d'ailleurs consacré dans notre rubrique Cahiers Archives et Patrimoine dans le numéro de septembre).

Un peu partout dans la ville, des travaux de voirie sont également en cours de réalisation.

Des écoles profiteront des vacances pour être rafraîchies, et les élèves de notre institution « La Maison Saint Jean » ont entrepris une fresque à l'EMB. Un réel travail de professionnels mais également d'artistes !

Tout un programme pour notre ville cet été...



Evolution des travaux sur la Fontaine

1. RÉNOVATION DE LA SOURCE ALLÉE DE CORMEILLES

Un peu d'histoire

Elle est celle des trois sources qui alimentaient le village en eau. La matrice cadastrale de 1823 en fait état comme d'un « regard » appartenant à la commune (parcelle E2242), le long de la magnifique propriété de Pierre Antoine Carlier (1752-1831) qui avait lui-même des sources et y avait constitué un ensemble de canalisations.

Archives communales série 10 et textes de Monsieur Jacques Delaplace.

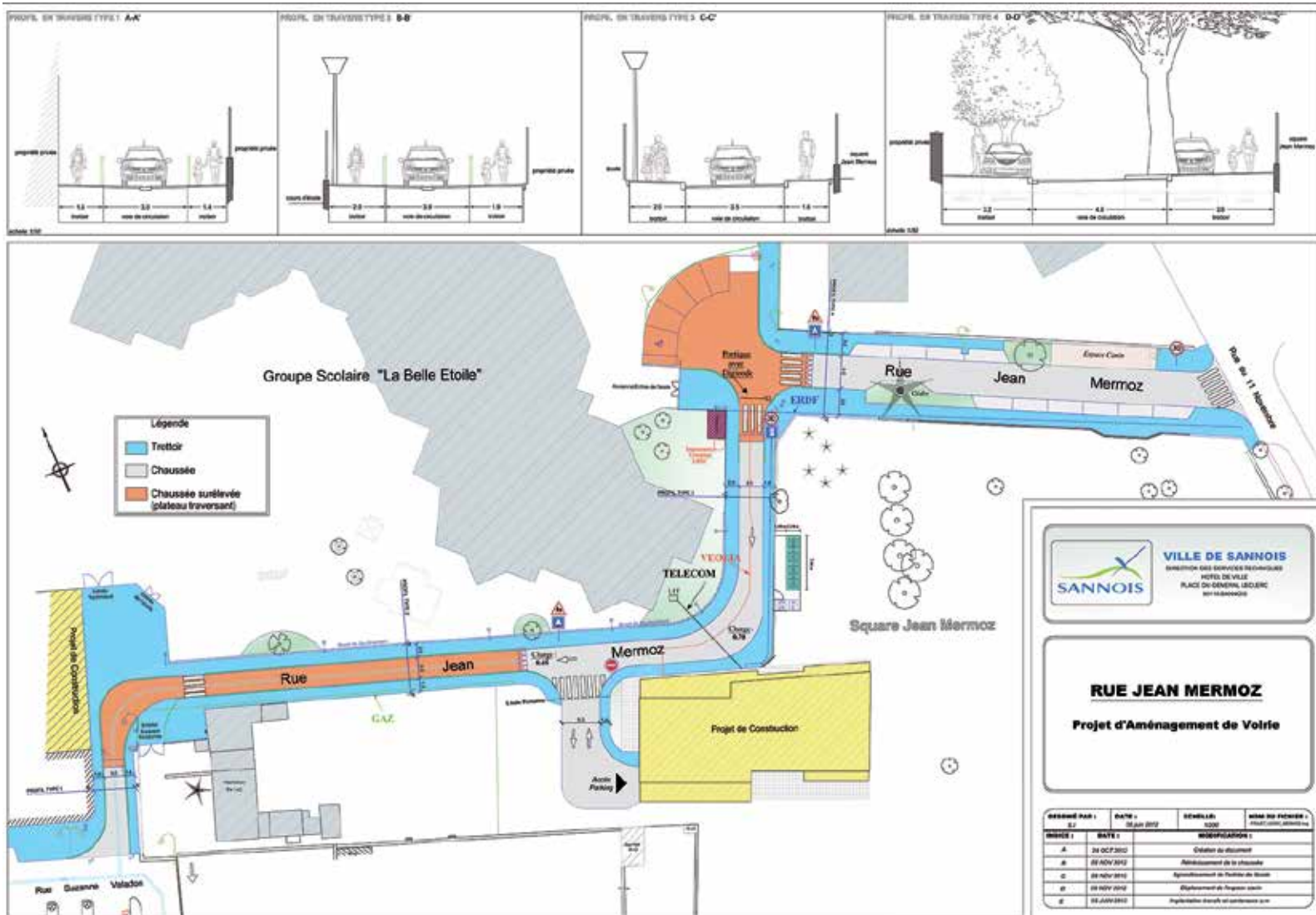


2. TRAVAUX DE VOIRIE

En ce qui concerne les travaux de voirie, de nombreux agents municipaux seront sur le terrain tout l'été pour retrouver des chaussées, des parcs ou encore des routes toujours plus agréables à la rentrée.

Si vous passez l'été à Sannois, rassurez-vous les agents du service environnement feront l'arrosage des jardinières dans toute la Ville en fonction du besoin (même par temps de pluie).





Projet d'aménagement de voirie rue Jean Mermoz

Tout l'été de nombreuses rues seront en travaux :

Par exemple, dans le quartier Centre-ville, rue Froidure Harmand et dans le quartier Voltaire, rue Bergeronnettes il y aura des travaux d'investissement de voirie.

De la même façon, la pose de conduite de gaz et le terrassement en cours dans la Rue Jean Mermoz (dans le quartier Centre ville) feront place à partir du mois d'août aux travaux d'aménagement de

voirie avec un nouvel éclairage, un élargissement de la chaussée et une débouché pour voiture (en sens unique) sur la rue Suzanne Valadon.

Enfin, dans le cadre de l'aménagement de la Gare de Sannois, le pavage et la pose de dalles de répartition sur trémies des escaliers côté parvis et côté Foch devront commencer en Août.

À partir de Septembre, la pose de la clôture et la séparation avec le trottoir côté Foch commenceront.



Gare côté parvis



3. FRESQUE À L'EMBU

Dans le cadre d'un projet pédagogique entre l'EMB et l'EREA, des élèves ont réalisé une fresque sur le local clim extérieur de l'EMB, celui situé sur le toit face aux voies de chemin de fer.

Ce local était régulièrement tagué de manière sauvage.

C'était donc la parfaite occasion pour repeindre entièrement le local et les murs adjacents qui étaient eux aussi très vieux (eux-mêmes tagués). ■



CAP - CAHIERS ARCHIVES ET PATRIMOINE

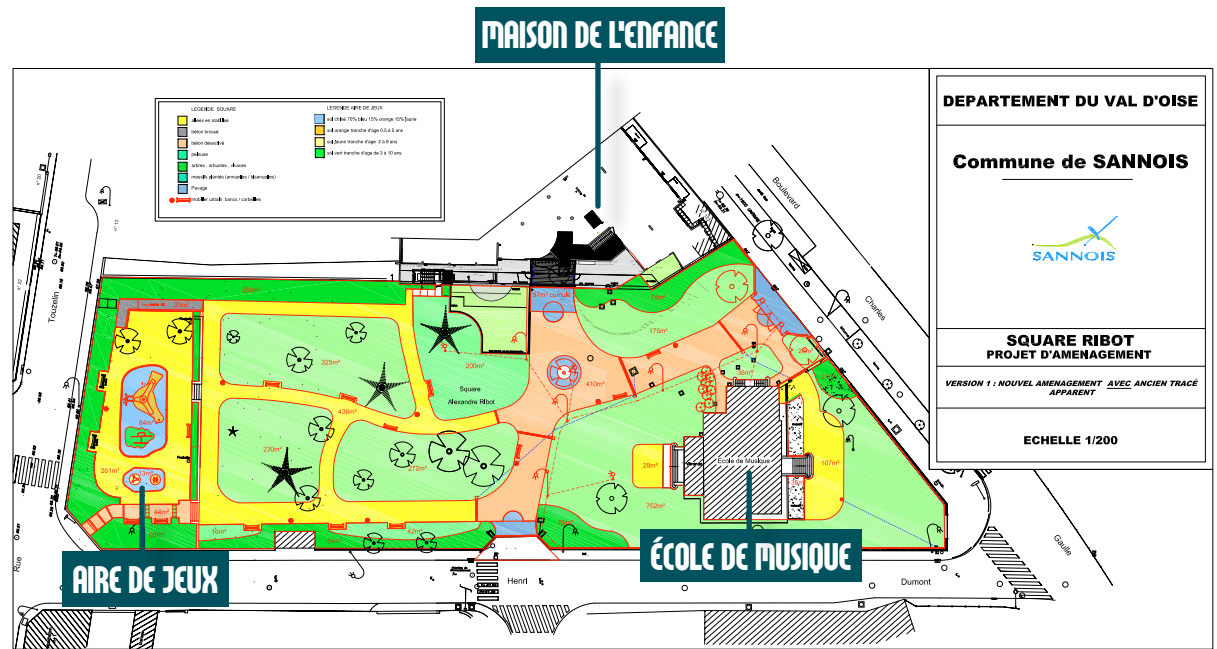
LE PARC ET LA VILLA RIBOT

C'est au titre de la création d'espaces verts que le conseil municipal a adopté la délibération du 18 décembre 1972 portant acquisition de la propriété des héritiers LAPIERRE, 119-121-121 bis Boulevard Charles De Gaulle.

L'acte notarié a été signé le 29 janvier 1973. L'objectif était d'apporter à la population un cadre de verdure et des salons pour des réunions familiales, et aux associations des salles de réunion.

Cette opération a été facilitée par la création de la toute nouvelle possibilité de subvention d'État destinée à la protection des espaces verts.

De 1975 à 1979 les étages de la villa ont été occupés provisoirement par le Tribunal d'Instance en attendant son aménagement dans la ZAC du centre-ville et pendant une courte période du 7 au 29 novembre 1975, le rez-de-chaussée a été transformé en salle des mariages du fait de l'exposition de l'Atelier de peinture René Prat dans l'actuelle musée Utrillo anciennement la mairie. Parmi les associations qui



LES PROPRIÉTAIRES AVANT ALEXANDRE RIBOT

- M. et Mme BRIDAULT qui acquièrent le terrain en 2 fois : le 15 juillet 1791 et le 12 floréal an II (7 mai 1794) pour y construire leur maison.
- M. et Mme BRUYERES : 1799-1817
- M. et Mme SAUVEUR : 1817-1850
- Pierre Henri DUMONT : 1850-1881

Sources : Archives municipales de Sannois :
Sous la côte 1 M 21 : le dossier « propriété LAPIERRE » et sous la côte 18 w 3 : le dossier documentaire établi par Gisèle ROLLAND, bibliothécaire, 1974 et lettre de l'étude notariale de Maître LEFEBVRE, 5 mars 1974.

l'occupèrent, le CAAP (Centre d'animation André Philip), qui gérait la Maison des jeunes et de la culture (actuelle MLA), y dispensait des cours d'enseignement musical.

Elle devient École de Musique en 1997. Le parc abrite la Maison de l'Enfance, qui a ouvert ses portes le 4 janvier 2010. Il a accueilli la 1re fête champêtre le 28 mai 2010.

Pourquoi la dénomination Alexandre Ribot ?

Ce personnage important de l'histoire nationale avait fait de cette propriété acquise le 26 février 1881 de Pierre Henri DUMONT, sa résidence d'été jusqu'en 1896; cette période fut une des plus importantes de sa carrière d'homme d'État. De 1890 à 1893 il négocia comme ministre des affaires étrangères l'alliance Franco Russe, et comme Président du conseil, il dut faire face à la grave crise de Panama.

Il fut également, ministre de l'Intérieur et des Finances et parlementaire. Dans une lettre du 4 octobre 1976, ses descendants, M. et Mme Eugène SIMMONEAU-RIBOT s'expriment en ces termes : « Il est reconnu dans notre tradition familiale que c'est à ses séjours de repos et de réflexion à Sannois qu'il dut de trouver les forces nécessaires pour affronter les charges de l'État... Ce furent sans doute les exigences de son mandat parlementaire qui le contraignirent à renoncer à sa maison de Sannois et au parc charmant qui l'entourait ». Alexandre RIBOT né en 1842 à St Omer allait plus fréquemment dans sa ville natale en qualité de député du Pas de Calais.

En cette qualité il fut à l'origine de la proposition de loi du 19 novembre 1906 « de la propriété et des habitations à bon marché, votée après une « navette laborieuse » le 10 avril 1908. Cette loi dont il a surveillé attentivement l'application

avait pour objet de faciliter aux salariés de condition modeste l'achat ou la construction de maisons individuelles ou de jardins de culture. Elle comportait la création de sociétés régionales de crédit sous forme de société anonyme, qui par le jeu d'avances par l'État étaient en mesure de consentir des prêts à très faible taux. En 1914, il en existait 72. C'est sur ce considérant que le conseil municipal adoptait la délibération du 17 mai 1974 donnant le nom d'Alexandre RIBOT à la propriété « LAPIERRE ».

LOISIRS

IDÉE DE SORTIE DANS L'AGGLO

Espace régional des buttes du Parisis

Samedi 31 août
« Promenade gourmande »

Avec le CPN Écoute Nature/14 h-17 h/
Partez à la découverte des fruits et feuilles comestibles de l'automne. La promenade s'achèvera par une dégustation de confitures et d'alcools biologiques à base de fruits et de feuilles sauvages ! RDV sur le parking du stade Gaston Fremont, route stratégique à Corneilles-en-Parisis.

Inscription sur :
www.aev-iledefrance.fr ou auprès du CPN Écoute Nature au 06 10 03 74 19



LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

Le mois de septembre sera riche en animations. Prenez date, dès à présent, des rendez-vous incontournables de la rentrée.

Samedi 7 septembre
Forum des associations et des loisirs au Centre Cyrano.

Samedi 7 septembre
Journée d'accueil des nouveaux habitants au Centre Cyrano.

Dimanche 8 septembre
Fête à l'Ancienne au square Jean Mermoz.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre
Journées européennes du patrimoine.

Dimanche 15 septembre
Brocante sur le boulevard Gambetta.

Lundi 16 septembre
Reprise des activités à la M.L.A.

Jeudi 19 septembre
8^e Forum pour l'Emploi du Parisis

Samedi 28 septembre
Vendanges festives avec repas autour du Moulin, visite de la vigne et du Moulin, animations.

Vendanges festives (28/09)



Forum des associations et des loisirs au Centre Cyrano (7/09)

Fête à l'Ancienne au square Jean Mermoz (8/09)



Dimanche 7 juillet

ATELIER STRESS ET POIDS : A LA RENCONTRE D'UN JUSTE ÉQUILIBRE

Vous souhaitez entreprendre une démarche diététique afin de préserver et améliorer votre capital santé, retrouver votre poids de forme, conserver le plaisir de manger... mais parfois nos pulsions sont plus fortes que notre raison !

C'est pourquoi, associer ma sophrologie à cette démarche s'avèrera une aide précieuse pour atteindre vos objectifs. ■

À LA RENCONTRE DU JUSTE ÉQUILIBRE DANS VOTRE CORPS

Avec la sophrologie, apprenez à relâcher les tensions, à vous relaxer, à gérer votre stress et vos émotions.

Formatrices : Laure Corré, diététicienne nutritionniste et Martine Hirel, Sophrologue

Inscriptions au stage : **06 86 03 23 02** ou laurecorre@sfr.fr

Horaire et lieu du stage : **9 h 30-17 h - 7 allée Arthur Rimbaud**

Tarif : **80 € (repas offert)**



LOISIRS

PRÉVOIR LA RENTRÉE

Inscrivez-vous à vos futures activités. L'été est propice aux loisirs. Pensez, dès à présent à vous inscrire pour les activités, que vous souhaitez pratiquer à la rentrée !

• M.L.A.

FERMETURE DE LA M.L.A.

Du 15 juillet au 16 août 2013 inclus.

Début des inscriptions : lundi 19 août 2013 soit à la Maison des Loisirs et des Arts 24, rue Victor Basch – 95110 SANNOIS ou par Tél. au 01 34 11 30 78.

La M.L.A. sera présente au Forum des Associations le 7 septembre 2013

Reprise des activités : lundi 16 septembre 2013 aux heures habituelles des cours.

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

• ÉCOLE DE MUSIQUE

Réinscriptions des anciens élèves

le samedi 7 septembre de 9 h 30 à 12 h 30 et le lundi 9 septembre de 15 h à 19 h ;

Inscriptions des nouveaux élèves

le samedi 8 septembre au Forum des Associations et mercredi 12 septembre de 15 h à 19 h, à l'École de Musique, 121, bd Charles de Gaulle 01 34 11 30 80

• EMB

La billetterie ferme pour l'été

... juillet au soir et rouvrira ses portes le ... août. Les Sannoisiens peuvent bénéficier toute l'année du tarif réduit (3 € minimum par concert) en achetant une carte nominative à 5 €. Cette carte permet également de réserver par téléphone. Staff Benda Bilili + Gasandji ouvriront la saison de l'EMB jeudi 27 septembre. Toute la programmation est à découvrir sur le site de l'EMB : www.emb-sannois.org 2, rue Georges Pompidou - 01 39 80 01 39.

• ÉCOLE MULTISPORTS

À partir du ... septembre auprès du Service des Sports ; du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Samedi 8 septembre au Forum des Associations et le samedi 15 septembre de 8 h 30 à 12 h au Service des Sports. 1^{er} étage de l'hôtel de ville - 01 39 98 20 85

• VOTRE MÉDIATHÈQUE RESTE OUVERTE TOUT L'ÉTÉ !

Vous pourrez continuer à dévorer les livres de vos auteurs préférés, à emprunter CD et DVD ! Vous pourrez également profiter d'un espace de lecture en plein air, les mercredis et samedis du 6 juillet au 31 août.

Horaires d'ouverture pendant les vacances, secteur adulte et jeunesse :

Mardi et vendredi : 9h-12h/15h-17h30

Mercredi : 9h-12h/13h30-17h30

Samedi : 9h-12h30/14h-17h30

• Projections de films pour enfants

Renseignements : 01 39 81 80 17.

Les mercredis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août, à 15h. Entrée libre, sans réservation.

L'ÉCOLE MULTISPORTS: DE L'INITIATION AU PERFECTIONNEMENT DU 11 SEPTEMBRE 2013 AU 25 JUIN 2014

L'École Multisports participe à l'épanouissement de l'enfant par la découverte et l'initiation aux activités sportives. Elle a également pour vocation d'amener les enfants à découvrir différentes disciplines. Pour cette nouvelle année scolaire, voici la répartition par tranches d'âges.

Les activités terrestres

L'uni-sport pour les enfants de 6 et 7 ans: deux créneaux au choix les mercredis de 11 h à 12 h ou de 15 h 30 à 16 h 30 sur le gymnase Pasteur.

• 14 activités sont proposées sur des cycles de deux séances: Jeux de lutte, rollers, badminton, gymnastique, activité de cirque, pétéca, basket, flag foot, thèque, cross, escalade, rugby, athlétisme et VTT.

BASKET-BALL

Du 8 au 12 juillet prochain, le comité départemental du Val d'Oise de basket-ball invite les jeunes de 13 à 18 ans à participer aux camps de basket, organisés au gymnase Jean-Claude Bouttier de Sannois. Au programme, des jeux, des concours et des rencontres.

Le comité départemental du Val d'Oise de basket-ball organise des camps de basket pour les 13-18 ans. Cette initiative a pour but de permettre à des jeunes passionnés de basket, confirmés ou non, de faire du sport durant l'été. Après le succès qu'ont connu les précédentes éditions auprès des 8-12 ans, le comité départemental de basket du 95 a choisi la ville de Sannois pour organiser cet événement. Les jeunes sportifs seront encadrés par des entraîneurs diplômés.

Plusieurs ateliers seront proposés: perfectionnement, jeux, concours et matchs en trois contre trois, quatre contre quatre ou cinq contre cinq. Tous les participants se verront remettre des cadeaux offerts par le comité de la ligue d'Île de France de basket-ball et le Crédit Lyonnais.

Les inscriptions se feront sur place à partir de 14 h au gymnase Jean-Claude Bouttier - 88 rue de Poirier Baron, Sannois.

Renseignement
au 01 39 32 06 74

L'hability-sport pour les enfants de 8 et 9 ans: mercredi de 10 h 45 à 12 h ou de 15 h 30 à 16 h 45 au gymnase de la Tour du Mail.

• 5 activités sont proposées sur des cycles de 6 séances: gymnastique, tennis de table, rollers, baseball, athlétisme et VTT.

Le perfect-sport pour les enfants de 10 et 11 ans: mercredis de 13 h 30 à 15 h au Palais des Sports.

• 3 activités proposées sur des cycles de 10 séances: escalade, tir à l'arc et VTT.

Les activités aquatiques

La découverte du milieu aquatique est abordée au travers de jeux de ballon, de nage avec palmes ou de hockey subaquatique. 10 séances par activité sont proposées à la piscine Pierre Williot.

• Pour les enfants de 6 ans révolus: 10 séances par activité le mercredi de 10 h 30 à 11 h 10.



• Pour les enfants de 7 et 8 ans révolus: 10 séances par activité le mercredi de 9 h 45 à 10 h 25.

• Pour les enfants de 9 à 11 ans révolus: 10 séances par activité le mercredi de 9 h à 9 h 40.

Les pré-inscriptions débuteront le 8 septembre lors du Forum des Associations ou directement au Service des Sports aux heures d'ouverture habituelles (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h).

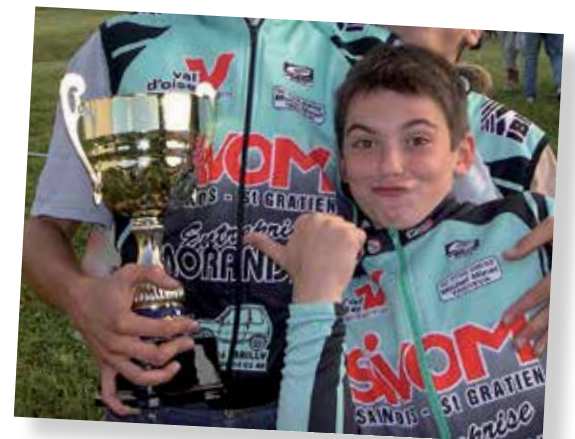
Attention: désormais, le paiement se fait à la régie centralisée au 3^e étage de l'Hôtel de Ville. ■



LE JUNIOR DU PAC 95 THOMAS PRUVOT, VAINQUEUR À LA NOCTURNE DE PERSAN

Probablement vexés de leur contre-performance du week-end dernier, les juniors et seniors du PAC 95 ont remis les pendules à l'heure à l'occasion de la nocturne de Persan qui s'est déroulée hier au soir.

Mieux encore, c'est un junior qui l'a emporté (Thomas PRUVOT), tandis que le prix d'équipe revenait aussi au PAC 95 grâce à Philippe ROPARS (5^e) et Olivier LASSAUNIERE (7^e). ■



RENCONTRE AVEC ALAIN DUFOUR, MAIRE-ADJOINT CHARGÉ DES SPORTS



Pourquoi avoir créé l'École Multisports ?

La Ville de Sannois a souhaité créer, en 2001, l'École Multisports afin de permettre aux jeunes Sannoisiens de 6 à 11 ans de découvrir la pratique sportive et de les aider à s'orienter vers une association sportive en fin d'année.

Comment cela s'organise ?

Gérée par le service des sports, l'École Multisports accueille, tous les mercredis, 160 enfants et leur propose des activités sportives, aquatiques et terrestres, encadrées par une équipe de sept éducateurs sportifs diplômés. Un partenariat existe aussi avec des associations sportives de la commune comme l'OSS tennis de table.

Qu'apporte l'École Multisports ?

Sa vocation est d'enrichir, dans une ambiance conviviale, la motricité des enfants en tenant compte de leur propre savoir-faire et de leur capacité avec, comme priorités, l'esprit sportif, le fair-play, le partage et le plaisir de pratiquer un sport en groupe.

RETOUR SUR LE CONCOURS COMMUNAL « BALCONS ET MAISONS FLEURIS »

DU JEUDI 13 JUIN

Un jury de quatre experts a fait le tour de la ville à la rencontre des inscrits afin de déterminer quels étaient les jardins, lotissements, fenêtre et murs, et établissements publics les mieux aménagés.

Basés sur des critères d'intégration dans le paysage, d'originalité et de variété, **la liste des lauréats sera révélée lors de la prochaine Fête à l'Ancienne le dimanche 8 septembre prochain.** ■



DIMANCHE 7 JUILLET

Guinguette au Moulin

Avant les vacances d'été, le moulin ouvre ses portes, dimanche 7 juillet. Les visiteurs pourront en découvrir les rouages du mécanisme et la fabrication de la farine. Après cette visite, le Moulin n'aura plus de secrets pour vous!

Le midi, restauration :

Menu à 14 € et gratuit pour les moins de 12 ans. Terrine prestige, ½ poulet frites, assiettes de fromage, le dessert du Moulin. (Hors boisson) Toute l'après-midi, possibilité de collation, crêpes, boissons etc.

Réservation conseillée au 02 37 98 58 59.

Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € / Sannoisiens : 2 € / de 26 ans : gratuit. Inscription sur place. Dernière visite à 17 h 30.

Renseignements : service Culturel : 01 39 98 21 44.

Après la pause estivale, il sera de nouveau ouvert au public, à partir du 1^{er} septembre puis à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 14 et 15 septembre.



BILAN DE L'OPÉRATION « FOYERS TÉMOINS »

RÉDUIRE SA PRODUCTION DE DÉCHETS, C'EST POSSIBLE! LES FOYERS TÉMOINS L'ONT PROUVÉ!



Cette opération organisée par le Syndicat Emeraude de septembre à décembre 2012 démontre qu'il est possible de réduire sa production de déchets en pratiquant des gestes simples au quotidien comme : préférez des sacs réutilisables, choisir le bon produit et le bon conditionnement, limiter ses impressions papiers, boire l'eau du robinet,...

20 foyers se sont portés volontaires pour tester et mesurer l'impact des éco-gestes sur le contenu de leurs poubelles.

Les résultats sont significatifs car, en 3 mois, les foyers témoins sont parvenus à diminuer en moyenne le poids de leurs poubelles de 25,2 % soit 47,3 kg de déchets évités par personne et par an. (- 28,9 % pour les ordures ménagères résiduelles ; - 19,3 % pour les emballages/ journaux-magazines ; - 18,5 % pour le verre).

Les éco-gestes qui ont eu le plus d'impact sur les quantités de déchets à recycler ou à éliminer sont :

• Le compostage

En fabriquant du compost à partir des déchets organiques provenant de leur cuisine et/ou de leur jardin,

les foyers témoins ont diminué en moyenne de 46 kg par personne et par an le poids de leurs ordures ménagères résiduelles (-21,4 %). La période durant laquelle s'est déroulée l'opération (septembre à décembre) était pourtant peu génératrice de déchets compostables. Sur un an, les résultats peuvent donc être encore meilleurs!

• Le stop-pub

En apposant un autocollant stop-pub sur leur boîte aux lettres, les foyers témoins ont diminué de 79,6 % le poids des publicités reçues ce qui représente 28,8 kg de déchets évités par foyer et par an.

Voici quelques-uns des commentaires recueillis auprès des foyers témoins sur cette opération :



« Le geste du compostage est, pour moi, le plus révélateur et le plus efficace. Par semaine, c'est entre 3 et 4 kg de déchets qui ne partent pas à la poubelle des ordures ménagères » - Eric de Saint-Gratien

« Le geste le plus facile à appliquer est le stop-pub, car il ne m'a rien coûté et a eu un effet immédiat » - Jennifer de Montigny-Lès-Cormeilles

« Je me suis aperçu que nos déchets diminuaient grâce aux pesées. La poubelle se remplit moins vite aussi. Nous ne sortons plus notre bac marron qu'une fois par semaine » - Ronan de Soisy-sous-Montmorency

« Les éco-gestes, ce sont des habitudes à prendre ; une fois que nous les avons apprises, cela devient des automatismes à tel point que lorsque l'on se trouve à un endroit où l'on ne peut pas les appliquer, cela gêne. On appliquera ces gestes après l'opération, même ceux qui n'ont pas été choisis » - Monique et Brahim d'Ermont

Encore merci à l'ensemble des foyers pour leur participation active à la réduction des déchets!



Durant Juillet et Août

Ouvert tout l'été
Marché de Sannois



Du 6 juillet au 31 août

Ouvert tout l'été
 Mardi et vendredi : 9h-12h et 15h-17h30
 Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30
 Samedi : 9h-12h30 et 14h-17h30
Médiathèque

Mercredi 2 juillet

16 h-17 h 30
Café des seniors
 Centre Cyrano



Dimanche 7 juillet

9 h 30-17 h
Atelier stress et poids : a la rencontre d'un juste équilibre
 Tarif : 80 € (repas offert) - 7 allée Arthur Rimbaud



9h-12h30

La Municipalité et les conseils de quartiers à la rencontre des habitants
 Parvis de l'hôtel de ville

Dimanche 7 juillet

14 h-18 h
Visite du Moulin
 Plein tarif : 3 €/tarif réd



Du lundi 8 au vendredi 12 juillet

14 h
Camps de Basket-ball pour les 8-12 ans
 Gymnase Jean-Claude Bouttier - Inscriptions sur place à 14 h - Renseignements au 01 39 32 06 74



Mercredi 10 juillet

15h
Projection de film pour enfants
 Médiathèque - Entrée libre - Renseignements : 01 39 81 80 17

Mercredi 10 juillet

Sortie au Pays de Bray
 Prix de la journée tout compris : 69 €
 Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien
 - 15, av Damiette
 - Mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 - 01 34 10 69 72
 Adhésion à l'année : 13



Mercredi 24 juillet

15h
Projection de film pour enfants
 Médiathèque - Entrée libre - Renseignements : 01 39 81 80 17

Mercredi 7 août

15h
Projection de film pour enfants
 Médiathèque - Entrée libre - Renseignements : 01 39 81 80 17

Lundi 19 août

Début des inscriptions aux activités de la Maison des Loisirs et des Arts

Maison des Loisirs et des Arts : 24 rue Victor Basch - 01 34 11 30 78



Mercredi 21 août

15h
Projection de film pour enfants
 Médiathèque - Entrée libre - Renseignements : 01 39 81 80 17

Lundi 26 août

17 h 30
Commémoration de la Libération de Sannois
 Stèle des Forces Françaises de l'Intérieur



Samedi 31 août

14 h-17 h
Espace régional des buttes du Paris « Promenade gourmande »
 Inscription sur www.aev-iledefrance.fr ou au 06 1 00 3 74 19



■ **ANIMATIONS CULTURELLES**
 01 39 98 21 44 - culture@sannois.org
Centre Cyrano
 01 39 81 81 56 - cyrano.sannois@wanadoo.fr
Musée Utrillo-Valadon
 01 39 98 21 13 - musees.sannois@sannois.org
Musée de la Boxe
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
 01 39 98 21 13 - musees.sannois@sannois.org
Médiathèque municipale
 01 39 81 80 17 - mediatheque@sannois.org
Maison des Loisirs et des Arts
 01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique
 01 34 11 30 80 - sannois.edm@wanadoo.fr
EMB
 01 39 80 01 39 - com@emb.sannois.org - www.emb-sannois.org

■ **SERVICES SCOLAIRE/JEUNESSE**
 01 39 98 20 70
Service jeunesse
animation-jeunesse@sannois.org
Service scolaire
affaires.scolaires@sannois.org

■ **MANIFESTATIONS SPORTIVES**
 01 39 98 20 85 - sports@sannois.org

■ **POLITIQUE DES QUARTIERS**
 01 39 98 20 25 - politique.des.quartiers@sannois.org

■ **SOLIDARITÉ**
Centre d'Action Sociale (C.A.S.)
 01 39 98 35 00 - service.social@sannois.org

■ **POUR TOUTE AUTRE INFORMATION**
 01 39 98 20 00
 ■ **VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?**
CONTACTEZ-NOUS
 01 39 98 20 48/21 02

Retrouvez les adresses des équipements de la ville sur le site
www.ville-sannois.fr

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2 121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code général des collectivités territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

La crise du logement perdure en Ile de France et malheureusement notre Ville n'y échappe pas. Malgré un taux de logement social acceptable de 26 % à Sannois conforme, à la fois à la loi SRU (qui en impose 20 %), et au futur seuil porté à 25 % (loi Duflot), le contexte local reste difficile.

Aujourd'hui plus de 900 familles inscrites en mairie souhaitent un logement social. Or les délais moyens d'attente sont toujours de 3 ans. Pourquoi ? Parce que très peu de logement se libèrent dans le parc social, seulement 54 en 2012 sur les

réservations de la Ville. Ce taux de rotation très faible de 2 % démontre à tous que la demande de logement est supérieure à l'offre.

La Ministre du Logement envisage un système de quotation (le scoring) pour attribuer les logements sociaux, mais qui risque de déshumaniser la gestion des demandes.

L'équipe municipale ne ménage pas ses efforts pour fluidifier le marché local mais certaines réalités sont difficilement maîtrisables : la rareté du foncier disponible, la complexité des

montages financiers, et les enjeux stratégiques différents des 10 bailleurs sur Sannois.

C'est pourquoi nous incitons nos partenaires à produire une offre de logement adaptée à nos besoins notamment pour les jeunes débutant une vie active.

Marie-Laure GAY

Conseillère Déléguée Développement urbain,
Politique de l'Habitat collectif

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Cet article est en principe le dernier qui paraîtra au nom de la liste « Agir pour les Sannoisiens » dont j'étais le « numéro 1 ». La loi interdit toute expression des groupes politiques dans les médias municipaux pendant les 6 mois qui précèdent une élection. L'expression de l'actuelle opposition municipale figurera sur le site web « jaimesannois.fr » jusqu'à l'élection municipale de mars 2014.

Comme je l'ai déjà écrit, un grand nombre de handicaps pesant sur l'avenir de notre commune est lié à la gestion de l'équipe sortante. La dette a doublé en passant d'environ 19 M€ en 2001 à presque 40 M€ en 2012, le niveau d'investissement de la commune est encore inférieur à celui des communes comparables et le niveau de dépenses de fonctionnement est tellement contraint que les services destinés à la population sont insuffisants. Nous souffrons également d'une pression fiscale trop élevée, qui a été augmentée par la commune et le département, tous deux gérés par l'UMP.

Pour l'urbanisme, la priorité a été donnée au bétonnage et à la construction d'immeubles sans se soucier, ni des commerces de proximité absents des centres de vie des quartiers (sauf en centre-ville), ni des équipements nécessaires à la population. La résidentialisation prônée par le Maire se traduit par l'édification de clôtures autour des immeubles et par la construction de logements privés au détriment des espaces verts et de places de stationnement publics. Aucune recherche d'implantation d'entreprises ou de commerces pour redonner des emplois locaux aux Sannoisiens n'a été conduite. La priorité au « béton » ne s'est pas non plus traduite par le développement des écoles, espaces d'accueil pour les jeunes, ni pour les plus âgés. . .

L'enjeu de 2014 est double : redonner vie à Sannois et en faire une ville dynamique assurant un avenir à tous, réussir l'intégration dans une intercommunalité qui pourrait rationaliser nos investissements.

Aussi, autour d'une équipe largement renouvelée et ouverte, je vous proposerai une alternative à l'équipe actuelle et ses dissidents.

Lors des prochaines élections, vous pourrez donner votre avis sur la gestion de notre ville et fixer un cap pour 6 ans.

Je vous donne rendez-vous en mars 2014.

Christophe Dulouard

Conseiller municipal de Sannois

Conformément à la décision du tribunal administratif de Cergy-pontoise, notifiée le 12 juin 2013, il est enjoint au Maire de la Commune de Sannois de publier la tribune ci-dessous.

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Le maire, les ministres et le courant d'air

C'est un boulot à plein-temps : s'illustrer à Roissy, faire savoir, jouer des coudes, nouer des alliances, en défaire, se montrer à Sannois pour ne pas trop paraître absent. Et que rien ne résiste trop, pour ne pas être trop présent et, à Paris, prendre le sens du vent.

Finis, les drapeaux tibétains sur la mairie : l'UMP s'est alliée avec le Parti communiste chinois. La population du quartier Pasteur interroge sur le projet de plan d'occupation des sols : conflit. Puis pour sortir de l'impasse, le maire nous dit ne jamais avoir eu de projets particuliers.

Avec M. FABRIS, légataire du droit moral des artistes Maurice UTRILLO et Suzanne VALLADON, encore un différent. Résultat : les collections permettent de comprendre l'œuvre de ces artistes partent avec M. FABRIS à Pierrefitte-sur-Seine. Puis voilà la désertion des tableaux en prêt qui constituèrent trois quarts des toiles de la collection permanente du musée : « Mais nous ne perdons rien puisque nous ne possédions pas les toiles ». De qui se moque-t-on à jouer ainsi sur les mots ?

Finalement au dernier conseil municipal, on nous annonce une rustine trouvée in extremis : Exit Utrillo et des expositions d'art contemporain. Est-ce pour faire avaler l'échec de tant d'années mises à identifier notre ville avec Maurice UTRILLO. Et pour clore le tout, le ministre de la Culture viendrait se pencher sur les fonts baptismaux d'un projet d'expositions clé en main, sous-traité en urgence. À peine annoncée, cette initiative de dernière minute semblerait promise à se transformer en salle des ventes. Nous ne sommes pas bien sûrs que le ministre trouve aimable qu'on l'instrumentalise pour animer l'enterrement d'une partie non négligeable du patrimoine sannoisien mué, au mieux en galerie ou au pire en dépôt-vente. . .

La pilule de la régression économique et culturelle de Sannois est amère, après le sucre des visites ministérielles. On nous fait bien venir quelques ministres pour animer les inaugurations, mais à part les auto-promotion du maire, le bilan réel est maigre :

- la couverture de l'A15 quasi acquise durant la campagne des municipales avec Dominique BUSSEAU, c'est Neuilly qui sera couverte,
- la « maison de l'enfance », avec Nadine Morano, pourtant aucune politique pluriannuelle de la petite enfance permettant de répondre à la demande des parents et des acteurs du secteur n'est réellement entreprise,
- puis ERIC BESSON, passe nous éclabousser de la boue de son débat avorté sur l'identité nationale et de son dérapage tout frais sur les « mariages gris ».

- comme Christian BLANC sur le grand Paris : « grand » débat, petite souris.

Toute cette énergie perdue pour Sannois ne fait plus illusion, pas même dans la rubrique de Sannois en direct, le maire travaille pour vous !

Christophe Dulouard

Conseiller municipal de Sannois

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

RÉFORME TERRITORIALE . . .

Le gouvernement entend faire passer avant les élections municipales un bouleversement institutionnel.

Ce projet se situe dans le droit-fil de la « réforme Sarkozy » des territoires en 2010 qui avait été si contestée. Il s'inspire des critères libéraux de convergence européens. Ainsi, par exemple, il contient la notion de « service au public » au lieu de service public !

C'est aussi de nouvelles règles instituant une hiérarchisation des collectivités, remettant en cause leur libre administration. Par ailleurs, l'effacement de la commune est particulièrement prégnant dans le projet de loi.

Le Premier ministre nous le fait clairement comprendre lorsqu'il se dit favorable à un « super maire » de la métropole dès 2020 !

Effacer la commune, sa capacité d'initiative et de coopération, ne peut être accepté. Les communes sont l'espace historique de citoyenneté et d'intervention des habitants, des lieux de résistance, de créativité, de projets et de décisions partagées. Elles sont le cœur battant de la République !

Une véritable démocratisation suppose de s'appuyer sur cet espace historique pour créer de nouveaux droits, de nouvelles libertés pour que s'épanouisse une nouvelle citoyenneté sur tous les sujets qui engagent leur vie.

Les Elu(e)s Communistes et Républicains proposent de faire des communes des lieux de consultation, de développer la démocratie participative.

L'affaire est trop sérieuse pour que les citoyens ne soient pas consultés. Les conditions doivent être créées d'un référendum !

Josiane Jeantils

Élue communiste

INFOS

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Assistante sociale
Permanences au Centre d'Action Sociale
26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins
et un vendredi après-midi sur deux.
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/
01 34 26 46 32/01 34 26 46 33.

Accueil CAF
92, bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
ou à Saint-Gratien, lundi de 13 h 30 à 16 h, à la
Maison des services publics, Centre commercial
"Les Raguenets".

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de
l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)
Contact : 0820 200 189.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil
d'administration et tout changement (adresse,
conseil d'administration...) doit être signalé au :
Service des Relations Publiques :
01 39 98 21 01.
Ces informations sont nécessaires pour la bonne
gestion des dossiers.

COMMERCE

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous
vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.
Contact :
Service Économie : 01 39 98 21 09.
Service Presse : 01 39 98 21 04.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale - 26-
28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30 sur
rendez-vous uniquement
01 39 98 35 00.



Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration
du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque
déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 15 :
sortir le conteneur la veille de la collecte,
à partir de 19 h (17 h pour les habitats
collectifs). Il doit être rentré dans l'heure
qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIER (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :
sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h.
Il doit être rentré au plus tard avant 9 h,
le lendemain matin.

VERRE (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir le
conteneur, avec le bac jaune, la veille au
soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure
qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Il varie en fonction du type d'habitation,
pavillonnaire ou collectif. Le calendrier,
distribué à chaque habitant,
est disponible en Mairie et peut être
demandé au Syndicat Émeraude.
En cas d'infraction, une verbalisation peut
être effectuée sur la base du non-respect
de l'arrêté municipal réglementant
les heures de sortie et de rentrée des
bacs roulants pour ordures ménagères
(amende de 11 € à 35 €).

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent
pas les gravats, les blocs de béton, les
déchets de végétaux, les toxiques qui
sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être
sortis la veille du jour de ramassage à
partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage
secteur 1 : 4 juillet et 1^{er} août
secteur 2 : 11 juillet et 8 août
secteur 3 : 18 juillet et 22 août
secteur 4 : 25 juillet et 29 août.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries,
produits de nettoyage, produits
phytosanitaires... : à déposer à l'éco-site
du Plessis-Bouchard.

ÉCRANS DE TÉLÉVISION

Depuis le 1^{er} mars 2010, ils doivent être
déposés dans une filière appropriée.
La reprise "1 pour 1" est à privilégier :
lors de l'achat d'un appareil neuf,
le distributeur a l'obligation de reprendre
l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site :
l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

À déposer auprès du Centre Médico-Social
46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99.

**Éco-site du Plessis-Bouchard • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes •
01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 20 h sans interruption lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14 h à 20 h
mardi et jeudi (horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre) • Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92/syndicat.emeraude@wanadoo.fr

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des
nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin
d'urgence** doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral
qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale
urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins
qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

SOS Médecins 01 30 40 12 12

Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une **permanence à la Maison
Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor
Dupouy (69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le
samedi de 16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

**L'hôpital Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose
des consultations de médecine générale sans rendez-vous** sur son site de Montmorency,
du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Le service se situe au rez-
de-chaussée du bâtiment A (bâtiment principal) au niveau du 1, rue Jean Moulin à Montmorency -
01 34 06 60 00.

PHARMACIES DE GARDE

Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes
les pharmacies.

Après 20 h, quel que soit le jour, **le demandeur doit se rendre au commissariat
d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour** (il s'agit d'un service d'urgence) et d'un
justificatif d'identité.



À L'HÔTEL DE VILLE...

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois
Président de l'Union des Maires du Val-
d'Oise - vous reçoit, avec les adjoints, **le
lundi 8 juillet de 18 h à 19 h, sans
rendez-vous** à l'Hôtel de Ville (4^e étage).



Reprise de la permanence : **26 août**.

M. le Maire et ses adjoints vous donnent
également **rendez-vous au marché le
premier dimanche de chaque mois**.

CONSEIL MUNICIPAL

**Pas de Conseil Municipal en juillet
et août**

Une synthèse du compte-rendu du
précédent conseil est affichée sur les
panneaux administratifs à l'extérieur de
l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la
séance. Le compte-rendu intégral figure
sur le site Internet de la ville :

www.ville-sannois.fr

Un Mémo Tri pour jeter utile...

Où jeter quoi ? :
un Mémo Tri
permet, grâce
à un onglet,
de visualiser
rapidement les consignes pour bien
trier les déchets. Vous pouvez vous
le procurer en Mairie.



LA MAIRIE RECRUTE

• Un agent technique polyvalent pour le
Centre Cyrano.

Adresser CV avec photo et lettre
de motivation à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville/Place du Général Leclerc
BP 60088 - 95111 Sannois Cedex.